

## La crèche restera ouverte le dimanche

25-07-2008

Nadine Morano a donc finalement désavoué l'Inspection du Travail en faisant pression sur le Préfet. Après tout, on a bien amnistié Bernard Tapie...

Et elle ne masque pas son intention de préparer aussi rapidement que possible l'ouverture des crèches. En attendant, sans doute, l'ouverture des écoles, des cantines, des transports scolaires, et de tout le reste ?

Le Parisien 25.07.2008, 07h00 | Mise à jour : 11h44

CHANTELOUP-LES-VIGNES, HIER, 10 HEURES. « Champagne et Champomy pour tout le monde », se réjouit Natalia Baleato, directrice de Baby-Loup. Hier, la bonne nouvelle est enfin tombée : la crèche associative continuera d'ouvrir ses portes le dimanche. Nadine Morano (notre photo) , secrétaire d'Etat chargée de la Famille, s'est rendue hier à la mairie de Chanteloup-les-Vignes, puis à Baby-Loup, dans la cité de la Noé, où elle a annoncé que la préfecture des Yvelines signera aujourd'hui la dérogation au repos dominical.

```
sas_pageid='2358/16818'; // Page : manchettepub/leparisien.com/evenement/tourdefrance_article
sas_formatid=1278; // Format : rectangle 2 300x250
sas_target=""; // Targeting
SmartAdServer(sas_pageid,sas_formatid,sas_target);
```

Ouverte sept jours sur sept et vingt-quatre heures sur vingt-quatre, Baby-Loup est une exception en France. En avril dernier, l'inspection du travail déclarait que la crèche ne pouvait faire travailler ses employés le dimanche. Aussitôt, Baby-Loup avait déposé une demande de dérogation à la préfecture. La réponse était attendue le 18 août. Après avoir pris connaissance du dossier dimanche dernier, Nadine Morano a demandé au préfet d'accorder cette dérogation. « C'est une question de pragmatisme et de bon sens car cette crèche permet aux parents de travailler et crée des emplois. Ce qui a été fait ici mérite d'être développé au plan national », explique Nadine Morano. Dès la rentrée prochaine, une réunion de travail sur l'assouplissement de la réglementation des crèches sera mise en place.